

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIX

MONTRÉAL, VENDREDI 25 SEPTEMBRE 1896

No 4

2307... ABONNÉS RÉGULIERS... 2307

SEMAINE PRÉCÉDENTE

Ça et là.

Chambre
de
Commerce

Le conseil de la Chambre de Commerce du District de Montréal, à sa dernière séance, a pris plusieurs résolutions importantes.

Un projet de circulaire du comité des relations commerciales est adopté. La circulaire demande des informations à fournir ultérieurement au ministre du commerce dans le but d'étendre le commerce extérieur du pays. Elle sera adressée aux membres de la Chambre de Commerce et aux industriels en général.

M. Laporte informe le conseil qu'aussitôt après la session le Premier Ministre confèrera avec les divers comités favorables au projet de l'exposition internationale de Montréal.

Il est résolu de demander aux ministres fédéraux de prévenir les Chambres de Commerce quand ils viennent à Montréal, de manière que les délégations de ces Chambres puissent les entretenir des questions les intéressant.

Le secrétaire est invité à faire le relevé des diverses questions soumises à l'attention du gouvernement fédéral et qui n'ont pas encore reçu de solution.

Une bonne
œuvre

Il y a deux ans, notre excellent confrère "La Presse" lançait l'œuvre des étrennes aux enfants pauvres avec un plein succès. Comme toutes les œuvres vraiment utiles, celle-ci a fait son chemin et donna des résultats qui ne sont pas près de s'éteindre si nous en jugeons d'après l'encouragement qu'elle reçoit de tous côtés. Qui pourrait en effet, rester insensible à l'idée de donner au moins un jour de joie et de bonheur par an à de jeunes et innocentes créatures ?

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, ÉDITEURS PROPRIÉTAIRES.
Chambre 101, Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2517. Boîte de Poste No 917
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS -

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2.00
Canada et États-Unis, un an	1.50
France et Union Postale, un an (5 francs)	3.00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.
L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du jour, et
il n'est pas dû une suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés et l'annce en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada

L'Union des commis épiciers s'est émue en faveur de ces petits déshérités et elle a voulu leur en donner une marque tangible. Mercredi soir, elle faisait appel aux âmes charitables, aux cœurs généreux et les attirait au Monument National avec la désopilante comédie d'Engène Labiche : "La Cagnotte."

Leur appel a été entendu et la salle était comble ; grâce à leur généreuse initiative et aux sympathies qu'ils ont su s'attirer les commis épiciers, apporteront la joie dans plus d'une famille au premier janvier prochain.

Nous félicitons bien sincèrement l'Union et de son bon cœur et du succès qui a couronné ses efforts. Ses officiers, se sont multipliés et s'ils ont été à la peine, il est juste qu'ils soient à l'honneur, voici leurs noms :

MM. J. B. E. Poirier, président honoraire ; J. B. Beauvais, président actif ; J. A. Langham, 1er vice-président ; P. Ethier, 2e vice-président ; O. Legendre, secrétaire ; O. Langlois, assistant-secrétaire ; W. Archambault, trésorier ; E. Migneron, assistant-trésorier ; J. M. E. Havard, secrétaire correspondant ; M. Bouchard et Viateur Laforest,

commissaires-ordonnateurs conjoints ; l'abbé Bédard, chapelain et Dr F. X. Plouffe, médecin. Membres du conseil : MM. O. Bergeron, G. N. Robert et L. MacGuire.

Les acteurs-amateurs qui ont mérité les applaudissements répétés de la salle entière, et la fanfare de la Tempérance St-Pierre, sous la direction de M. N. Royal qui avait également prêté son concours, ont dignement concouru à faire de la soirée de mercredi un succès de bon augure pour l'œuvre dont l'Union des Commis-Epiciers a pris les intérêts.

Sir Adolphe Chapleau, Lieut.-Gouverneur qui avait accepté le patronage de la soirée, s'est vu contraint de s'excuser, il l'a fait en termes excellents et en félicitant les commis épiciers de leur dévouement à la cause des petits déshérités.

AU PARC DE LA MONTAGNE TREMBLANTE

Jeudi de la semaine dernière, l'Hon. Commissaire des Terres de la Couronne avait réuni, pour l'inauguration du Parc National de la Montagne Tremblante, un groupe d'environ 150 personnes composé de membres de la Législature, de journalistes, de commerçants, d'industriels, etc.

Parmi les invités, plusieurs médecins de Montréal étaient guidés par le Dr C. Laviolette qui a eu l'idée de l'établissement d'un Sanatorium pour les tuberculeux au sommet de la Montagne Tremblante.

L'excursion, sous le patronage du Lieut.-Gouverneur, Sir Adolphe Chapleau, a été des plus charmantes.

Jusqu'à St Jovite malgré les beautés du paysage et les sites admirables que nous traversons nous ne